



Ottawa, Canada

Volume 8, N° 18
(Hebdomadaire)

le 30 avril 1980

Justice, sécurité et prospérité pour le Canada au cours des années 80	1
Indépendance du Zimbabwe	3
Jumelage des élus	3
Politique forestière menée en collaboration avec les provinces	3
Pétrole synthétique canadien au prix international	3
Le référendum au Québec aura lieu le 20 mai	4
Le Comité du désarmement ouvre sa session de 1980	4
Position du gouvernement canadien sur le référendum au Québec	5
Une rage de dent glacée	6
Le Centre Eaton à Toronto	6
Chauffe-eau solaires bon marché	6
Contre les attaques cardiaques	6
Le lait stérilisé vendu en Ontario	6
La chronique des arts	7

Justice, sécurité et prospérité pour le Canada au cours des années 80

La première session de la trente-deuxième Législature s'est ouverte le 14 avril avec la lecture du discours du Trône par le gouverneur général, M. Edward Schreyer qui, au nom du gouvernement, a promis de "mettre en oeuvre un programme qui apportera au Canada justice, sécurité et prospérité au cours des années 80".

Le discours du Trône, préparé par le nouveau gouvernement libéral élu le 18 février dernier, contient d'autres propositions relatives au prix et à la conservation de l'énergie, à un fédéralisme renouvelé, à la création d'emploi et au contrôle de l'économie.

...Les Canadiens reconnaissent que le pays doit vivre selon ses moyens et, en conséquence, ils comprennent que l'État ne peut répondre à toutes les exigences ni satisfaire tous les groupes. Aussi, dans l'emploi qu'ils feront des ressources limitées dont ils disposent, mes ministres se porteront-ils d'abord au secours des plus démunis.

Protéger les Canadiens qui en ont besoin
Mon gouvernement reconnaît en particulier la nécessité de protéger les Canadiens que frappent le plus durement des taux d'intérêt inacceptables. Il s'appliquera à aider ceux pour qui la renégociation de l'hypothèque sur leur maison constituera un fardeau trop lourd en cette période particulièrement difficile, afin de leur éviter le cauchemar d'une saisie hypothécaire. De l'avis de mes ministres, cet objectif peut se réaliser sans que le gouvernement ait à instaurer un programme coûteux de subventions. La hausse des prix touche également de façon particulièrement pénible les agriculteurs et les petits entrepreneurs, et mon gouvernement est conscient de leurs problèmes. Afin de leur venir en aide, le montant maximal des prêts consentis aux termes de la Loi sur les prêts aux petites entreprises et de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles sera porté à \$100 000. Le gouvernement envisage d'autres mesures dans le même sens.

Ce sont les personnes âgées et celles qui sont le moins en mesure de subvenir à leurs propres besoins qui sont les principales victimes de l'inflation. Le gouvernement vous demandera d'étudier dans les



Le gouverneur général pendant la lecture du discours du Trône.

meilleurs délais une loi destinée à hausser de \$35 par mois et par ménage, d'ici le 1er juillet de cette année, le supplément du revenu garanti accordé aux personnes âgées. Ce sont surtout les retraités qui vivent seuls, dont la grande majorité sont des femmes, qui bénéficieront de cette disposition. Le Parlement viendra ainsi en aide à plus de 1,3 million de Canadiens du troisième âge qui en ont le plus grand besoin...

Comme les jeunes, les femmes, les autochtones et les handicapés sont ceux qui ont le plus de mal à trouver de l'emploi; le gouvernement modifiera ses programmes et réaffectera ses ressources de façon à mieux répondre aux besoins de ces grou-

Presse canadienne

C'était cette semaine...

Le 1er mai 1888, Lord Stanley prenait ses fonctions de gouverneur général du Canada. Lord Stanley est connu, entre autres, pour avoir donné la célèbre coupe Stanley que se disputent chaque année les équipes de la Ligue nationale de hockey.

pes. Par ailleurs, afin de mieux préparer la main-d'oeuvre d'aujourd'hui au marché du travail de demain, le gouvernement mettra l'accent sur la formation professionnelle dans des domaines plus stratégiques.

Des efforts particuliers seront déployés en vue de créer des emplois pour les autochtones et de former les femmes à des activités non traditionnelles...

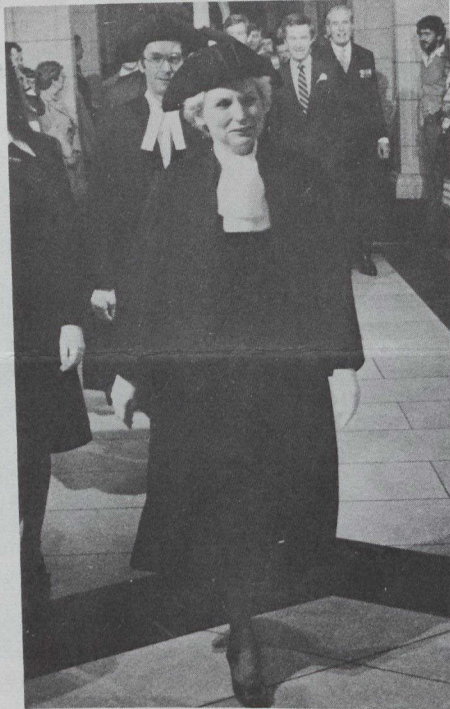
Une attention spéciale sera accordée aux problèmes d'emploi des handicapés, dont les difficultés transcendent les frontières régionales, sexuelles et culturelles. Des modifications seront apportées à la Loi canadienne sur les droits de la personne pour protéger les droits des handicapés.

La reconnaissance du rôle de la femme dans la société canadienne a fait des progrès marqués, et le gouvernement se doit d'appuyer cette évolution et d'en tenir compte dans ses initiatives. Étant l'un des principaux employeurs [du Canada], mon gouvernement est décidé à donner l'exemple par les mesures qu'il appliquera dans la fonction publique. Le gouvernement estime que toute forme de discrimination fondée sur le sexe doit disparaître.

Le gouvernement proposera d'amender le Code criminel de manière à résoudre, entre autres, le grave problème de la violence à l'égard des femmes, et, de concert avec les administrations provinciales et territoriales, il s'efforcera d'améliorer les services sociaux et les soins offerts à celles qui sont victimes d'actes de violence. Par ailleurs, le temps est aussi venu de faire relever de la Loi des aliments et drogues les infractions relatives au cannabis et de supprimer la peine d'emprisonnement dont est punissable la simple possession de cette drogue.

Politique énergétique

...Mon gouvernement est d'avis qu'il faut fixer le prix du pétrole en fonction des conditions et du contexte propres au marché canadien, plutôt que de le soumettre aux caprices d'un marché mondial instable et imprévisible. Ce prix doit être "fait au Canada". Le nouveau prix pondéré qui sera fixé incorporera progressivement les coûts du Programme d'indemnisation des importateurs de pétrole et permettra de maintenir au pays un prix unique pour tous les consommateurs. Ce prix tiendra compte du droit des provinces et des sociétés productrices de tirer un juste revenu de leurs ressources et de leurs



Mike Binder, Ottawa Citizen

Mme Jeanne Sauvé, première femme présidente de la Chambre des communes, conduit les députés au Sénat.

investissements...

Le gouvernement mettra sur pied une Agence de surveillance des prix du pétrole qui aura pour mandat de faire enquête et d'informer le gouvernement et les citoyens canadiens sur les coûts, les bénéfices, les immobilisations et le niveau de propriété canadienne des sociétés pétrolières.

Afin d'accroître les économies de pétrole et d'essence dans le secteur des transports, vous serez invités à approuver une mesure législative établissant des normes de consommation pour les automobiles. On vous soumettra également des mesures visant à encourager l'adoption de normes plus élevées pour l'isolation des maisons et à améliorer le programme actuel en ce domaine.

Diversifier les sources d'énergie

D'autres mesures seront prises, de concert avec les provinces, afin d'accélérer la diversification de nos sources d'énergie, et de réduire sensiblement l'importance du pétrole dans la satisfaction de nos besoins énergétiques. Mon gouvernement encouragera de façon concrète les consommateurs à abandonner le pétrole au profit du gaz naturel ou de l'électricité pour chauffer leur maison. Il favorisera aussi la construction, dans les plus brefs délais, d'un gazoduc pour desservir Québec et les

Maritimes, et il attend avec impatience le rapport de l'Office national de l'énergie sur ce projet.

Mon gouvernement compte préserver Petro-Canada et même accroître son rôle d'instrument au service de l'intérêt public. Il a déjà augmenté de \$80 millions le budget de cette société pour l'année en cours, et il lui confiera un nouveau mandat pour négocier et conclure l'achat de pétrole de fournisseurs étrangers.

Vous serez appelés à approuver une nouvelle Loi sur le pétrole et le gaz naturel du Canada. Elle accordera à Petro-Canada et à d'autres sociétés canadiennes de nouveaux droits préférentiels sur les terres fédérales et établira des exigences plus strictes pour l'exploration et la mise en valeur de l'immense potentiel des régions excentriques.

Le gouvernement entend fonder une Société canadienne des formes nouvelles d'énergie et lui donner le mandat de stimuler l'exploitation de nouvelles sources d'énergie renouvelable susceptibles de remplacer le pétrole.

Mes ministres croient que les sociétés et les investisseurs canadiens s'engageraient plus à fond dans le domaine de l'énergie si on leur en donnait l'occasion. Mon gouvernement se fixe donc pour objectif précis une participation canadienne d'au moins 50 p. cent dans l'industrie pétrolière d'ici 1990, et il posera bientôt des...gestes pour atteindre ce but.

Mise en valeur du potentiel économique
Les richesses naturelles du Canada nous serviront d'instrument pour mettre en oeuvre une politique industrielle vigoureuse. L'un des premiers objectifs de mes ministres sera d'élaborer des politiques économiques propres à créer des emplois, stimuler la croissance, améliorer l'équilibre entre les régions, et permettre aux Canadiens d'avoir la propriété et le contrôle de leur économie.

Mes ministres ont l'intention de maintenir les politiques de restriction des dépenses et d'améliorer la gestion des affaires de l'État, conformément aux suggestions du rapport Lambert et à l'action déjà entreprise par l'administration libérale précédente. Mon gouvernement réduira le déficit fédéral d'une façon progressive et ordonnée, tout en gardant en tête d'autres objectifs comme réduire le chômage et favoriser la croissance industrielle. Dans toutes ces réformes, l'amélioration de l'efficacité du gouvernement

(suite à la page 8)

Indépendance du Zimbabwe

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a dirigé la délégation du Canada aux cérémonies d'indépendance du nouvel État du Zimbabwe. Faisaient aussi partie de la délégation officielle, M. Arnold Smith, secrétaire général du Commonwealth de 1965 à 1975, et M. Terrence Bacon, haut-commissaire du Canada en Zambie.

Le premier ministre, M. Trudeau, et M. MacGuigan ont également envoyé au premier ministre, M. Robert Mugabe, et au ministre des Affaires étrangères, M. Simon Mzenda, des messages de félicitations les assurant que le Canada espère établir des relations amicales et étroites avec le Zimbabwe.

Le Zimbabwe a accédé officiellement à l'indépendance à minuit le 17 avril.

Jumelage des élus

Le Parti libéral du Canada semble aller de l'avant avec son projet de jumeler des élus de l'Est du pays avec des comtés de l'Ouest.

Le candidat libéral, M. Doug Richardson, défait le 18 février dans Saskatoon-Est, a annoncé que ce comté avait été jumelé à celui d'Ottawa-Centre, qui a élu un libéral, M. John Evans.

L'objectif de ces jumelages est de permettre aux électeurs de l'Ouest d'être représentés au sein du parti ministériel, les libéraux ne détenant que deux sièges dans l'Ouest (au Manitoba).

Selon le président du Parti libéral du Manitoba, il ne s'agit pas pour un député de l'Est de parler aux Communes au nom de circonscriptions des quatre provinces occidentales.

Pétrole synthétique canadien au prix international

A cause de l'escalade abrupte et soudaine des prix internationaux qui s'est produite au cours des récents mois, le gouvernement fédéral a invoqué la clause de force majeure inscrite dans l'accord qu'il a signé avec ses partenaires du projet Syncrude de sables pétroliers.

En vertu de cet accord, le gouvernement fédéral permet d'écouler la production des usines de sables pétroliers aux prix internationaux. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde, a rappelé que l'accord original avait été signé en 1976, quand les prix internationaux étaient inférieurs à \$13 le baril. Depuis lors, les prix ont augmenté de 300 p. cent environ, et ont doublé au cours des 12 derniers mois pour atteindre leur niveau actuel de \$36 le baril.

Le Ministre a également annoncé que des conditions analogues s'appliquaient aux accords conclus avec Suncor Limited (précédemment la GCOS).

Le Ministre a attiré l'attention sur la promesse du gouvernement d'établir un prix du pétrole "fait au Canada", qui refléterait le coût économique du développement d'approvisionnements pétroliers supplémentaires. Ce nouveau prix de référence devrait être établi dans le cadre de négociations menées avec les provinces sur la stratégie tarifaire du pétrole et du gaz naturel.

Pour répondre aux préoccupations légitimes de l'Alberta et des sociétés privées, le gouvernement a décidé de continuer à verser des paiements de compensation pendant la durée des discussions avec cette province et ces sociétés. Les paiements permettent à la production de Syncrude et de Suncor d'atteindre le prix international.

L'établissement rapide d'une nouvelle politique tarifaire de référence pour la production de pétrole non classique, ferait partie intégrante d'une approche globale qui inclurait également des prix aptes à stimuler la mise en valeur de nouvelles sources pétrolières et qui prendrait en considération les besoins de tous les Canadiens. Le Ministre a répété que le gouvernement était convaincu que le développement des sables pétroliers revêtait une importance fondamentale pour les besoins énergétiques à long terme du Canada.

Politique forestière menée en collaboration avec les provinces

"Nous devons exploiter nos forêts sans les épuiser", a déclaré le ministre de l'Environnement, M. John Roberts, devant les membres de la division des bois et forêts de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers réunis en congrès à Montréal.

M. Roberts a ajouté qu'il entendait apporter son appui à la politique forestière et, avec la collaboration des provinces, encourager l'industrie à mieux aménager les forêts.

Insistant sur l'importance économique de l'industrie forestière, le ministre a souligné que l'exportation nette des produits forestiers avait apporté \$10,6 milliards à la balance des paiements du Canada, soit une augmentation de \$2 milliards par rapport à l'année précédente.

M. Roberts a indiqué que le gouvernement fédéral:

- endossait la proposition du Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement d'augmenter de 50 p. cent les coupes de bois d'ici l'an 2 000;
- acceptait le défi de créer un climat permettant à l'industrie de doubler la valeur ajoutée imputable à ce secteur d'ici l'an 2 000;

En exposant les étapes à suivre pour mettre en oeuvre la politique forestière, le Ministre a annoncé la formation d'un Comité fédéral de stratégie sur le secteur forestier. Ce dernier verra à coordonner

les activités fédérales en la matière. Le gouvernement fédéral étudie comment il pourrait encourager les investissements en gestion des forêts, par des dégrèvements fiscaux et des accords fédéraux-provinciaux.

Le gouvernement fédéral étudie, en outre:

- la valeur de l'appui fédéral à la recherche et au développement, aux services techniques et à l'enseignement supérieur en foresterie;
- ainsi que les conséquences des politiques et des règlements de transport, sur l'industrie.

M. Roberts entend rehausser le rôle du Service canadien des forêts (SCF) à l'intérieur du ministère de l'Environnement et il désire s'entendre avec les provinces sur le rôle de recherche du SCF.

Les objectifs à court terme du SCF sont de: publier une étude sur *La Perspective d'utilisation du bois d'oeuvre, au Canada, d'ici l'an 2 000*; établir un modèle économétrique forestier au pays; moderniser les installations de recherche et renforcer les programmes de recherche sur la régénération forestière et la lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette; instituer des méthodes intégrées de répression des ravageurs forestiers qui supposent une utilisation moins grande des insecticides chimiques et la mise en place d'une usine de fabrication de produits de lutte biologique.

Le référendum au Québec aura lieu le 20 mai

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a annoncé le 15 avril que le référendum dans cette province aurait lieu le 20 mai.

La campagne référendaire est maintenant officiellement ouverte; elle durera 35 jours.

A la veille de cette campagne, l'on avait procédé à la formation officielle des deux comités-parapluie qui regroupent d'une part les tenants du *Non*, de l'autre ceux du *Oui*, soit le Comité des Québécois pour le *Non*, et le Regroupement national pour le *Oui*.

Le Comité des Québécois pour le *Non* sera présidé par M. Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec. Le Comité comprend les députés formant l'Opposition à l'Assemblée nationale du Québec (30 libéraux, cinq du Parti de l'Union nationale et trois indépendants, dont M. Rodrigue Tremblay, ancien ministre

dans le cabinet de M. Lévesque).

A ces députés s'ajoutent 12 représentants des partis politiques fédéraux parmi lesquels on compte neuf libéraux dont M. Jean Chrétien, ministre de la Justice et seul député à la Chambre représenté au sein du Comité, et trois représentants du Parti progressiste conservateur.

Le Comité comprend aussi des personnes dont l'intérêt pour la cause du fédéralisme est bien connu; ces personnes auront un rôle de penseur, d'organisateur et de leader d'opinion.

Le Comité comprend 300 membres et tout Québécois peut en faire partie gratuitement dans son comté en demandant une carte d'adhésion.

Le Comité est responsable de toute la campagne référendaire du *Non*. Il comprend un exécutif de 15 membres qui peut former des comités spécialisés (financement, organisation, information,

Question posée lors du référendum

Le gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples; cette entente permettrait au Québec d'acquiescer le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures — ce qui est la souveraineté — et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie; aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum; en conséquence, accordez-vous au gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada?

OUI, NON.

Le Comité du désarmement ouvre sa session de 1980



Le Comité du désarmement des Nations Unies a inauguré récemment, au Palais des Nations à Genève, sa session pour l'année 1980. Au cours de cette session, le Comité reprendra vraisemblablement son étude des questions suivantes: interdiction des essais nucléaires, cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire, interdiction des armes chimiques, interdiction des armes radiologiques et assurances de sécurité aux États non dotés d'armes nucléaires face au danger d'une agression nucléaire. Le président du Comité, M. Donald McPhail (Canada), a invité instamment les participants à faire preuve de bonne volonté et de conciliation. Autour de la table on voit, de gauche à droite: M. G.A.H. Pearson (Canada); M. Jan Martenson, secrétaire général adjoint du Centre des Nations Unies pour le désarmement; M. McPhail, président; M. Rikhi Jaipal, secrétaire; M. J.T. Simard (Canada) et M. Liang De-Fen (Chine).

par exemple) et constituer dans chaque comté un comité local des Québécois pour le *Non*.

Le Regroupement national pour le *Oui*, présidé par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, est formé de 20 personnes; il est assisté par un comité exécutif de cinq personnes, dont fait aussi partie M. Lévesque.

La tâche du Comité est de diriger la campagne référendaire, donc de voir aux thèmes retenus, aux tournées des principaux orateurs, au contrôle des dépenses et à l'organisation du vote en prévision du jour du scrutin.

Au niveau local, on retrouve des structures semblables, alors que des comités pour le *Oui* sont mis en place dans chaque circonscription. Sauf exception, les comités locaux ne sont pas dirigés par des députés mais par une personnalité locale ou régionale.

Tout Québécois peut devenir membre du Regroupement en achetant une carte de membre dont le montant a été fixé à \$2.

Comme le permet la loi 92, les règlements du Regroupement national pour le *Oui* permettent l'adhésion de groupes affiliés, c'est-à-dire de groupes qui veulent disposer d'une marge de manoeuvre plus grande à l'intérieur des structures du Comité.

Position du gouvernement canadien sur le référendum au Québec

Lors du débat sur le discours du Trône, le 15 avril à la Chambre des communes, le premier ministre Trudeau a fait une intervention au cours de laquelle il a parlé du problème de l'unité canadienne et du référendum au Québec. Voici des extraits du discours de M. Trudeau.

Le sentiment d'être Canadien, ce sentiment personnel que nous devons cultiver, le sentiment d'être loyal à quelque chose qui dépasse la province ou la ville dans laquelle on s'adonne à vivre, doit trouver son fondement dans la protection des droits fondamentaux du citoyen, dans l'accès de ce citoyen à une juste part de l'abondance des richesses au Canada et à la richesse et à la diversité de ses loix. Dans ce sens, l'intérêt national doit l'emporter sur l'intérêt régional, si difficile qu'il soit parfois pour certains de nous d'oublier nos sentiments d'appartenance à une ville ou à une province parce que les gouvernements provinciaux et autres groupes s'efforcent de faire valoir leurs intérêts. Mais nous avons été élus pour représenter l'ensemble du Canada, et si quelqu'un ne peut avoir le sentiment qu'il obtiendra sa juste part dans une partie quelconque du pays, alors cette personne transfèrera sa loyauté de l'ensemble à la partie du pays où elle décide de vivre.

Ce principe du partage ne peut être garanti que s'il existe un gouvernement national prêt à affirmer qu'en cas de conflit, les intérêts nationaux doivent toujours l'emporter sur les divergences de vue régionales.

Une nation, c'est un plébiscite de tous les jours, et dans ce sens-là des millions de Canadiens ont plébiscité le Canada depuis plus de 100 ans quotidiennement. Ils ont affirmé leur adhésion à ce pays qui justement était un pays fondé sur le partage, un pays fondé sur l'échange, un pays fondé sur la fraternité; ils l'ont plébiscité. Eh bien, maintenant, dans la province de Québec, nous vivons une période historique où les Québécois seront interrogés d'une façon encore plus précise sur le plébiscite ou le référendum qui maintenant va être tenu dans la province de Québec.

J'aurais espéré, pour ma part, que ce moment historique soit envisagé avec plus de franchise, et plus de courage, même par le Parti québécois. J'avais exprimé le souhait, dès janvier 1977, que la question posée au moment du référendum soit claire, qu'elle soit posée bientôt, et qu'elle soit définitive, en tout cas pour qu'on n'en parle plus pour au moins une

génération. Malheureusement, la question qui est posée aux Québécois par référendum n'est pas venue très vite, parce que cela aura pris à peu près trois ans et demi après l'élection du Parti québécois; elle n'est pas définitive, parce que dans le texte même de la question on voit qu'il y aura éventuellement un autre référendum, et certainement, elle n'est pas claire, puisqu'elle est basée sur une ambiguïté voulue par le Parti québécois qui savait que, s'il posait la question clairement: "Voulez-vous, oui ou non, l'indépendance?" les Québécois auraient répondu non.

Ce n'est pas le but du gouvernement canadien d'aller faire la bataille référendaire. Les Québécois à la Chambre le feront, et je suis sûr qu'ils le feront bien et d'une façon convaincante. En tant que gouvernateur, je crois que nous devons expliquer aux Québécois, qui sont appelés à voter oui ou non, quelle sera notre attitude à nous, du gouvernement canadien, dans l'éventualité d'un oui comme dans celle d'un non. Et c'est ce que je me propose de faire dans quelques minutes si la Chambre veut bien être indulgente à mon égard.

Il est très clair, étant donné les propos de tous les premiers ministres provinciaux, qu'ils n'ont aucune sympathie pour un gouvernement qui veut commencer par détruire le pays, et que s'ils devaient éventuellement s'associer, ils ne s'associeraient certainement pas avec un État indépendant qui aurait été cause de la rupture de ce pays.

Alors...qu'on se mette dans la peau des premiers ministres provinciaux, qui n'ont aucun intérêt économique ou culturel à négocier l'association, qui n'ont, au contraire, aucune raison de dire oui à l'association. Le gouvernement péquiste en posant cette question leur a donné toutes les raisons de dire non. Or, en disant non, non seulement ces provinces expriment leur intérêt, mais elles garantissent que la souveraineté du Québec ne se fera pas encore une fois, puisqu'on a la garantie que l'un ne se fera pas sans l'autre.

Le Québec fait partie d'une fédération qui est une association. Cette fédération-là peut être changée et améliorée,

mais ce n'est pas une association du type du marché commun que le gouvernement canadien peut négocier avec le gouvernement québécois puisque le Québec, dans notre hypothèse, n'est pas un pays indépendant.

Ceux qui donneront un "oui" à la question référendaire devraient savoir dès maintenant qu'ils s'engagent dans une impasse. Ils devront savoir dès maintenant que le "oui" ne peut mener qu'à un cul-de-sac politique et juridique, puisque, comme je viens de le démontrer, l'association ne peut pas se faire sans associés. Il n'y en a pas, et l'indépendance ne peut pas se faire sans l'association, donc elle ne se fera pas.

Avant de bâtir la maison pour satisfaire aux besoins de la famille, il faut d'abord décider qu'on veut vivre en famille. Or, on le sait, l'idéologie péquiste, le but ultime des péquistes c'est de sortir le Québec du Canada et ce n'est pas sur eux qu'on peut compter pour établir des négociations très productives dans le domaine d'un nouveau fédéralisme. Alors, je le répète, même un vote "non" ne mènera pas nécessairement à ce nouveau fédéralisme que tout le monde désire. Il y a sans doute une façon de l'assurer, ce serait que le "non" soit si massif, que le "non" soit si fort et retentissant que le gouvernement péquiste comprenne que vraiment les Québécois ne veulent pas se séparer du Canada et qu'il vaut mieux même pour le gouvernement péquiste de s'atteler à la tâche de renouveler ce fédéralisme plutôt que de le détruire.

Il importe à cette étape-ci de notre vie politique de mettre fin à l'incertitude qui règne au Québec depuis l'élection du Parti québécois en novembre 1976. Encore une fois, pour y réussir, et c'est l'unique moyen à notre disposition, il faut obtenir un "non" massif au référendum. Je ne spécule pas sur les résultats du référendum; j'analyse simplement l'attitude qu'adoptera obligatoirement le gouvernement fédéral. Je suis d'avis qu'en ce moment dans la vie du Canada, il importe de faire table rase de cette incertitude si nous voulons jeter les ponts entre les diverses régions du pays. Je le répète, non seulement les séparatistes du Québec ont exprimé cette incertitude, mais également une minorité, encore faible, je l'espère, qui, d'un bout à l'autre du pays, coupe les ponts les uns après les autres et cherche à protéger ses intérêts particuliers au-delà de l'intérêt national.

(suite à la page 8)

Une rage de dent glacée

Pour soulager une rage de dent lorsque l'on ne peut rejoindre un dentiste, il existe un remède très simple: il suffit de prendre un glaçon dans le réfrigérateur et de le frotter, non contre la joue, mais contre la paume de la main située du même côté que la dent malade, exactement entre le pouce et l'index.

Selon des études de professeurs de l'Université McGill et du Centre d'analgésie de l'Hôpital général de Montréal, MM. Ronald Melzack, Aron Gonshor et Mme Sarah Guité, ce traitement apparemment peu orthodoxe est vraiment très efficace.

En s'appuyant sur la théorie selon laquelle le froid, tout comme l'acupuncture, stimule les petites fibres nerveuses qui commandent au cerveau de bloquer les signaux de la douleur, ces chercheurs ont constaté que sur dix personnes qui s'étaient frotté la main avec un glaçon, huit avaient éprouvé un soulagement très net de leur rage de dent.

Le Centre Eaton à Toronto

Comme les villes sous verre décrites dans les livres de science-fiction, le Centre Eaton, cette fourmilière moderne, s'étend sur presque deux kilomètres sous les rues alternativement torrides ou glaciales de la plus grande ville anglophone du Canada.

Le réseau comprend des centres commerciaux, des passages pour piétons, plus de 400 magasins de détail, deux grands magasins, l'hôtel de ville, le plus grand complexe de cinéma du monde (18 salles) la principale gare de chemin de fer et deux des plus grands hôtels de la ville.

La plus récente addition à ce vaste labyrinthe est la nouvelle aile du Centre Eaton, qui est l'aboutissement, au nord, de cette ville cachée.

Sous verre

L'immense galerie de 258 mètres, construite sur le modèle de la célèbre galerie de Milan, abrite plus de 250 magasins, restaurants et boutiques, sur trois étages.

Des fontaines montent en jet et retombent en cascades d'une hauteur de plus de 30 mètres. Des arbres naturels étendent leurs branches au-dessus de bancs de jardins, et des plantes vertes, à profusion, pendent le long des terrasses aux rampes de métal blanc.



Entrée principale du centre Eaton.

L'illusion d'un été sans fin est si réussie que des volées de moineaux ont établi leur demeure permanente sous les avant-toits.

Dans les boutiques du Centre, l'on trouve des bottes espagnoles, de la porcelaine anglaise, des tricots italiens, des sculptures canadiennes, du corail d'Hawaï, de l'argenterie du Danemark et des soieries chinoises. A l'heure du déjeuner, l'on peut s'attarder devant un *shepherd's pie and pint*, dans un pub britannique bien imité.

Partout il y a des oeuvres d'art contemporaines: murales, tapisseries, peintures et sculptures.

Chauffe-eau solaires bon marché

Des sacs à ordures peuvent facilement se transformer en chauffe-eau solaires, selon un procédé décrit par des chercheurs de l'École d'architecture de l'Université McGill, à Montréal, lors d'une conférence de la Solar Energy Society of Canada Inc. Des sacs à ordures en plastique vert ou noir pouvant contenir jusqu'à 100 litres d'eau sont placés sur une surface isolante et équipés d'un simple tuyau conducteur, puis scellés à l'aide du bout incandescent d'une cigarette. Leur couleur sombre en fait de parfaits absorbeurs de chaleur; il suffit d'une exposition de deux heures et demie à la lumière solaire pour porter de l'eau froide du robinet à 40°C.

La rentabilité et l'utilisation de matériaux courants ont joué un rôle important dans la mise au point de cette technique; le coût du sac de 100 litres et du tuyau s'établit en effet à \$2 environ. Conçu principalement pour les climats tropicaux, ce procédé peut également être utilisé sur les bateaux, dans les terrains de camping ou à la campagne.

Contre les attaques cardiaques

Quelque 700 Canadiens feront l'essai d'un médicament qui pourrait les prémunir contre les attaques cardiaques et les morts subites.

Les volontaires, qui souffrent tous de haute tension artérielle mais n'ont jamais été victimes d'attaques cardiaques, prendront de l'oxprenolol, médicament prescrit aux malades souffrant de basse tension.

Le chef de la clinique d'hypertension de l'hôpital Mont Sinai de Toronto, le docteur Alexander Logan, mènera cette étude au Canada. Elle est également en cours en Allemagne, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne, en Israël et en Italie.

Selon la Fondation canadienne du coeur, quelque deux millions de Canadiens souffrent de haute tension artérielle, pouvant entraîner des apoplexies, des défaillances du rein, des congestions artérielles et des crises cardiaques.

Les volontaires pour ce test ont été recrutés à Toronto, Halifax, Québec, Vancouver et dans deux villes terreneuviennes.

La Presse canadienne.

Le lait stérilisé vendu en Ontario

Le lait stérilisé par ultra-haute température sera bientôt en vente dans les supermarchés de l'Ontario.

L'un des avantages de ce produit, selon un communiqué de Dominion Dairies, est qu'il permet d'économiser de l'énergie car il n'a pas besoin d'être réfrigéré. De plus, il se conserve facilement pendant trois mois.

La technique de stérilisation par ultra-haute température est connue depuis le début du siècle. Le produit est chauffé sous pression à 135 degrés Celsius et rapidement refroidi. Cette stérilisation élimine les bactéries sans changer le goût du lait.

La Laiterie Cité, de Québec, a été la première au Canada à offrir du lait stérilisé sous la marque reconnue du *Grand Pré*, en 1975.

En 1978, ce produit apparut dans les magasins de la Colombie-Britannique et, en 1979, dans ceux de l'Alberta.

D'autre part, on note que depuis les années 50, les Canadiens ont réduit de 28 p. cent leur consommation de lait.

La chronique des arts

La SDICC veut renforcer le caractère canadien des films

La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (SDICC) se donne de nouvelles priorités destinées à renforcer le caractère canadien des longs métrages et à assurer le développement continu et rationnel de l'industrie cinématographique.

“Les Canadiens (comédiens, réalisateurs, scénaristes, techniciens, maquilleurs, etc.) sont plus que jamais occupés à faire des films. Nous voulons maintenant bâtir sur cette base en imprimant un caractère canadien aux films dans lesquels nous participons, tout en assurant un niveau annuel de production correspondant aux réalités des marchés financiers et de la main-d'oeuvre”, a déclaré le président de la SDICC, M. Michel Vennat.

Rappelant que plus de 70 films canadiens, d'un budget total de \$150 millions, ont été produits en 1979, le représentant de la SDICC a souligné que les priorités pour l'année qui vient affecteront le niveau de la production, la qualité, les objectifs culturels canadiens, l'apprentissage et le marketing.

Programme francophone prioritaire

Une priorité constante de la SDICC reste le programme spécial de production et de marketing de films d'expression française. Afin de soutenir la haute qualité et le niveau croissant des productions francophones, et afin d'encourager les investissements privés dans ces films, la SDICC maintiendra, au cours de la prochaine année financière, sa politique de remboursement en seconde priorité. En outre, la SDICC réservera plus de \$2 millions pour ses investissements dans les productions francophones, ce qui représente plus de 75 p. cent du total de son programme d'investissement régulier.

Sept éléments complémentaires soulignent ou renforcent l'insistance mise sur le contenu canadien des longs métrages:

- tous les producteurs (producteurs exécutifs inclus) des films dans lesquels la SDICC investit devront être canadiens, sauf pour les coproductions officielles;

- la Société ne participera en aucune façon dans un film lorsque le scénariste et le réalisateur ne seront pas canadiens;

- afin d'encourager les auteurs canadiens, la Société n'investira pas dans le développement d'un scénario écrit par des non-Canadiens;

- la SDICC participera seulement aux

films dans lesquels au moins un des rôles importants est interprété par une vedette canadienne;

- la SDICC continue de croire qu'aucune distinction ne devrait être faite entre un citoyen canadien et un immigrant reçu;

- la Société ne participera pas aux films qui déguisent des extérieurs canadiens sans raison valable. Les films dont les sujets exigent l'utilisation d'extérieurs étrangers ne seront pas soumis à cette règle;

- afin que ses fonds limités soient utilisés à bon escient, la SDICC participera seulement aux coproductions majoritairement canadiennes.

Prix littéraire à Clark Blaise

Le prix *Books in Canada*, remis annuellement pour le meilleur roman publié dans l'année, a été décerné à Clark Blaise pour son roman *Lunar Attractions*.

Le livre raconte l'histoire d'un garçon qui grandit dans le milieu rural de la Floride puis dans une ville du “Midwest”.

Au début de l'année, le journal *The New York Times* avait classé ce roman parmi les meilleurs de 1979.

Auteur de nouvelles et professeur à l'Université York, à Toronto, Clark Blaise est âgé de 39 ans. Né dans l'État américain du North Dakota de parents canadiens, il a pris la nationalité canadienne en 1973.

Nouvelle pièce de Michel Tremblay présentée à Montréal



Lucille Beaugrand (Rita Lafontaine), à gauche, et sa soeur Yvette (Denise Morelle) dans une scène de *L'Impromptu d'Outremont*.

Culture et bourgeoisie forment le thème de la dernière pièce de Michel Tremblay, *L'Impromptu d'Outremont*.

Quatre soeurs se rencontrent pour fêter les 40 ans de l'une d'entre elles, Lucille, qui n'a jamais désiré faire quelque chose de sa vie, contrairement à ses soeurs: Fernande, l'aînée, a toujours rêvé de devenir écrivain, Lorraine a abandonné une carrière de pianiste pour se marier et Yvette aurait donné sa vie pour devenir chanteuse d'opéra; mais la société dont elles sont issues leur a interdit de devenir

artistes tout en les obligeant à se cultiver.

Les rebondissements ne manquent pas dans cette pièce aux dialogues pleins de verve et teintés d'humour, opposant la culture traditionnelle aux nouveaux artistes bohèmes qui ont envahi les beaux quartiers, celui d'Outremont, par exemple.

La pièce, montée par le théâtre du Nouveau Monde, met en scène Monique Mercure, Michèle Rossignol, Denise Morelle et Rita Lafontaine. La mise en scène est d'André Brassard.

Justice, sécurité... (suite de la page 2)

fédéral demeure un objectif aussi important que la réduction du déficit...

L'alimentation et l'agriculture joueront un rôle de plus en plus important dans l'économie canadienne des années 80. Pour renforcer cette industrie, le gouvernement prévoit créer une Société canadienne d'exportation des produits agricoles qui sera chargée de trouver de nouveaux débouchés pour les produits canadiens. Un projet de loi sur l'importation des viandes sera en outre déposé pour assurer la protection des consommateurs aussi bien que des producteurs.

Le transport est un élément vital de toute stratégie industrielle. Mon gouvernement veillera à ce que le réseau de transport canadien soit capable de faire face aux défis économiques des années 80. Il considère que la production, le transport, la manutention et la commercialisation des céréales des Prairies constituent une priorité nationale. En conséquence, les services de transport ferroviaire et les installations portuaires seront améliorés. Il vous sera aussi demandé d'étudier de toute urgence une loi régissant le transport des produits dangereux.

Dans le domaine des pêches, la production canadienne devrait augmenter sensiblement au cours des prochaines années. Pour en faire profiter au maximum les pêcheurs et les entreprises de transformation du poisson, le gouvernement prendra d'importantes mesures pour relever la qualité du produit et en assurer une mise en marché ordonnée...

Sciences et technologie

Les ressources scientifiques et technologiques du Canada sont la clé même de notre compétitivité en tant que nation commerçante. Mon gouvernement encouragera un plus grand nombre de jeunes à poursuivre une carrière en recherche par le biais d'un nouveau programme d'emploi dans les domaines techniques et il incitera l'indus-

trie à intensifier ses travaux de recherche et de développement au Canada. Il réaffirme en outre son engagement de porter les dépenses au titre de la recherche et du développement à 1,5 p. cent du produit national brut.

Afin d'augmenter la capacité concurrentielle de l'industrie canadienne à l'étranger et de créer ainsi des emplois, mon gouvernement compte mettre sur pied une société nationale de commerce...

Dans le but d'améliorer notre régime de négociation collective, le gouvernement créera un Bureau d'information du travail chargé de fournir sur une base impartiale les données statistiques et les renseignements nécessaires aux négociations. Afin de permettre un nouveau départ dans les relations de travail qui prévalent aux Postes, ce ministère sera transformé en société de la Couronne...

La Loi sur l'examen de l'investissement étranger sera modifiée pour permettre de vérifier la façon dont les grandes sociétés étrangères s'acquittent de leur obligation d'apporter des avantages appréciables au Canada. Ces modifications rendront en outre obligatoire la publication des principales offres d'achat par des entreprises étrangères avant que le gouvernement ne décide si elles sont acceptables ou non. Le gouvernement prêter son concours aux entreprises canadiennes qui veulent racheter leur actif actuellement en mains étrangères ou faire concurrence aux sociétés désireuses de devenir propriétaires ou de prendre le contrôle d'entreprises canadiennes.

Un fédéralisme renouvelé

Pour raffermir la conviction des Canadiens que leurs institutions nationales sont en mesure de répondre à leurs besoins, mon gouvernement proposera un programme destiné à rendre le Parlement... plus sensible aux besoins de la population...

Pour satisfaire à son engagement de renouveler le fédéralisme, mon gouvernement relancera le processus de réforme constitutionnelle. Mes ministres prennent l'engagement de travailler au plein épanouissement des deux principaux groupes linguistiques du Canada et au développement des diverses cultures qu'on retrouve au pays. Mon gouvernement cherchera à inscrire dans la Constitution une déclaration des droits et libertés, y compris les droits linguistiques.

Une mesure législative sur la liberté d'information sera déposée pour élargir l'accès aux documents gouvernementaux.

Mon gouvernement déposera aussi un projet de loi visant à accroître le droit d'accès de l'individu à l'information que possède le gouvernement sur son compte et à mieux protéger la vie privée en restreignant davantage encore l'utilisation possible des renseignements personnels...

Une politique étrangère active

...Mon gouvernement entend avoir une politique étrangère active. Le Canada tablera sur les solides liens d'amitié qu'il a noués avec nombre de pays. Notre action internationale doit comporter, en particulier, l'engagement de rendre l'OTAN plus apte à assurer la sécurité de ses membres et à faire progresser la cause de la paix, et mon gouvernement est déterminé à s'acquitter de ses obligations...

Tout en reconnaissant qu'il a le devoir d'améliorer la sécurité de l'Alliance, le Canada ne peut oublier les dangers d'un holocauste nucléaire. Les tensions actuelles et la poursuite de la course aux armements ne font qu'aggraver ces dangers. Le devoir du Canada est clair. Mon gouvernement doit maintenir sa stratégie visant à étouffer la croissance mortelle des arsenaux nucléaires dans le monde. Nous devons prêter et nous prêterons notre concours aux efforts internationaux en vue de négocier des ententes sur des moyens vérifiables d'assurer le contrôle des armes et le désarmement. Nous chercherons à rallier les autres membres de la communauté internationale à cette cause qui touche la survie même des humains sur cette planète. A cette fin, un poste d'ambassadeur au désarmement sera créé au sein du ministère des Affaires extérieures...

Position du... (suite de la page 5)

En conclusion, je crois que nous devons tous nous rendre compte que les problèmes auxquels nous sommes confrontés, dans les domaines de l'économie, des affaires étrangères, du développement de notre pays et de nos échanges culturels, ne pourront être résolus que dans un Canada fort, non seulement sur le plan militaire, quoique cela soit très important, non seulement sur le plan économique quoique ce soit là un domaine vital, mais surtout dans le cœur des Canadiens. Le Canada doit être fort, non seulement par ses institutions, mais aussi par l'attachement de chaque citoyen au bien commun et à la volonté nationale...

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.